

Agriculture | Les coopératives Terres du Sud et Maïsadour se rapprochent



Réunis lundi à Bordeaux, Michel Prugue, président du groupe coopératif Maïsadour, aux 8000 agriculteurs et au chiffre d'affaires d'1,5 milliard d'euros, et Patrick Grizou, président de Terres du Sud, représentant 6000 exploitants pour un chiffre d'affaires de 641 millions d'euros, ont annoncé leur union à l'échéance de la fin de l'année. Les deux groupes prévoient de faire converger leurs filières agricoles et agroalimentaires. Ce rapprochement devrait donner naissance à un nouveau poids lourd du monde agricole, qui réunira 14 000 adhérents pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros.

Deux des plus importantes coopératives agricoles et agroalimentaires de la Nouvelle-Aquitaine, Maïsadour, dont le siège est à Haut Mauco (40) et Terres du Sud, situé à Clairac (47) préparent leur union pour la fin de l'année. Les groupes coopératifs, deux poids lourds agroalimentaires du Sud-Ouest représentent à eux deux, 7.500 salariés et 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

L'annonce de ce rapprochement a été faite lundi midi, par Michel Prugue et Patrick Grizou, les présidents des deux groupes. "Nous allons créer une union coopérative. Les discussions ont débuté il y a dix-huit mois. Et le principe de cette union et de cette forme juridique a été validé par nos deux conseils d'administrations," précise Patrick Grizou. Le principal objectif est de développer des synergies afin de préparer l'avenir de l'agriculture et accélérer le développement des deux entités. "Nous devons aller plus loin que les seules alliances métiers qui ont toujours accompagné notre développement. Nous sommes dans une région riche par sa diversité de productions mais qui doit faire face à des marchés ouverts et concurrentiels. Il nous faut passer à la vitesse supérieure pour être plus forts sur nos marchés, et notamment à l'international, faire face aux enjeux complexes du monde agricole pour assurer la pérennité de nos exploitations familiales", insiste Michel Prugue.

Pour atteindre ce but, les deux groupes prévoient de faire converger progressivement leurs filières agricoles et agroalimentaires tout en conservant les centres de décision ancrés localement. "Il nous faut trouver des convergences de nos bonnes pratiques respectives, afin de créer de l'innovation dans l'utilisation des technologies numériques en agriculture, dans la construction de stratégies commerciales communes, mettre nos savoir-faire en commun", poursuit Patrick Grizou. Ce projet, mené par Philippe Carré, le directeur général adjoint de Maïsadour, attend désormais l'approbation de l'autorité de la concurrence.

Dans une logique de co-construction

Chaque coopérative conservera ses effectifs et ses centres de décision locaux. Maïsadour emploie 6000 salariés

et Terres du Sud compte 1500 salariés sur les départements du Lot et Garonne, de la Dordogne et de la Gironde. "Les partenariats respectifs ne seront pas remis en cause, mais au contraire renforcés". "Il ne s'agit pas d'une opération visant à faire des restrictions et autres plans sociaux, les effectifs resteront identiques", ajoute de son côté Michel Prugue, président de Maisadour. "Chaque coopérative conservera l'animation de ses territoires et la relation directe avec ses adhérents. Ce rapprochement ne doit pas nuire à la notion de proximité, notamment vis à vis de l'adhérent, bien au contraire. Nous y sommes tous deux très attachés. L'exploitant a besoin d'être d'avantage accompagné, face aux situations économiques et crises sanitaires que nous vivons actuellement,"insiste le président de Terres du Sud.

Les présidents des deux groupes coopératifs veulent s'inscrire dans une logique de co construction. Fait inhabituel, ils entendent créer une union de coopérative ouverte. "Notre union est ouverte car nous espérons que d'autres acteurs de la coopération agricole du Sud-Ouest seront séduits par la création de ce nouveau modèle que nous souhaitons mettre en place." La création de cette union de coopérative devrait être validée lors des assemblées générales de l'année. La première étape devrait concerner la convergence des fonctions supports, avant pourquoi pas d'ici quelques temps d'aller vers une vraie fusion des deux entités. "Mais ceci est une autre histoire, nous prendrons le temps qu'il faut," indique le président de Maisadour.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 16/01/2017

[Url de cet article](#)